



20 septembre 1792
Mise en place du mariage civil et du divorce par consentement mutuel



1804
Le Code Civil consacre l'incapacité juridique totale de la femme mariée. Celle-ci est une mineure à vie, qui passe de l'autorité du père à celle du mari

1810
L'adultère est un délit mais la femme est passible de prison tandis que l'homme ne risque qu'une simple amende. Le « devoir conjugal » est une obligation, il n'y a pas de viol entre époux

1816
Le droit au divorce, institué en 1792, est supprimé. Il est rétabli en 1884 (loi Naquet) mais sans la notion de consentement mutuel

23 juin 1836
Création de l'enseignement primaire féminin et institution d'un examen pour les maîtresses de pension

1850
Loi Falloux qui ordonne l'ouverture d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants



8 mars 1857
Grève des ouvrières du textile à New York pour l'égalité des salaires. L'une des dates à l'origine de la création de la journée mondiale des droits des femmes

1861
Première femme autorisée à se présenter au baccalauréat et première femme à l'obtenir (Julie Daubié)

1869
L'État du Wyoming donne aux femmes le droit de voter et de se présenter aux élections

1875
Les femmes mariées obtiennent le droit d'ouvrir un livret d'épargne avec l'autorisation de leur mari. Elles devront attendre 1895 pour obtenir le droit d'effectuer des retraits seules

1876
Création de la première association de suffragettes



1881
Création de l'École normale supérieure (Sèvres) ; loi Ferry : école élémentaire obligatoire, laïque et gratuite



1884
Clémence Royer, première femme à donner des cours de sciences à la Sorbonne

1884
Rétablissement du divorce (loi Naquet) mais sans le consentement mutuel

1886
Laïcisation du personnel

1892
Instauration de mesures protectrices concernant le travail des femmes (interdiction du travail de nuit par exemple). Le travail à la mine était interdit depuis 1874 pour les femmes

1900
Ouverture aux femmes de l'École des beaux-arts



1907
Première femme avocate à plaider (Jeanne Chauvin)

1907
Octroi aux femmes de la libre disposition de leur salaire. Ce droit concerne les femmes mariées

1909
Congé de maternité de huit semaines non rémunéré

1909
Le port du pantalon n'est plus un délit si la femme tient un guidon de vélo ou les rennes d'un cheval

1920
Les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans autorisation de leur mari

1920
Interdiction de la provocation à l'avortement et de la propagande anti-conception

1920
États-Unis : loi fédérale donnant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes

1924
Unification des programmes pour les filles et les garçons (décret Bérard)

1936
Premières femmes sous-secrétaires d'État



1937
Les femmes sont autorisées à enseigner le latin, le grec et la philosophie

1938
Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari (suppression de l'incapacité civile)



1941
Interdiction ou limitation des emplois dans la fonction publique pour les femmes mariées ; elles ne peuvent travailler que si elles ne causent pas de licenciements

1942
L'avortement est déclaré crime contre l'État par le régime de Vichy et passible de la peine de mort

21 avril 1944
Ordonnance pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes



1945
Création de l'Éna, première grande école mixte

29 avril 1945
Première participation effective des femmes à un scrutin (élections municipales)

1946
La Constitution stipule que « la loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme dans tous les domaines » (suppression de la notion de salaire féminin)

1947
Marie-Jeanne Dury, première femme professeure de lettres à la Sorbonne

1947
Germaine Poinso-Chapuis, première femme ministre (de la Santé et de la Population)



1947
La législation française proclame « à travail égal, salaire égal »

1963
Institution de la mixité dans les collèges

1965
Institution de la mixité à l'école élémentaire



1965
La loi du 13 juillet autorise les femmes à gérer leurs biens propres et à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari

1965
Les femmes sont autorisées à rentrer dans la Bourse (l'accès leur en était interdit depuis 1724)

1966
Filles admises dans les sections industrielles des lycées

28 décembre 1967
Loi Neuwirth autorisant la contraception

1970
Le congé maternité est indemnisé à 90 % pour toutes les femmes

1970
Loi relative à l'autorité parentale. Remplacement de la notion de « puissance paternelle » par celle de « autorité parentale » exercée par les deux époux

1971
50 % de filles inscrites à l'université

1972
L'école Polytechnique devient mixte ; le major de la promotion est une femme cette année-là



1974
Remboursement de la contraception par la sécurité sociale

1975
Loi Haby : mixité obligatoire dans tous les établissements (école, collège, lycée) ; lancement d'une enquête sur les stéréotypes dans les manuels scolaires (Françoise Giroud, secrétaire d'État)

17 janvier 1975
Loi Veil autorisant l'IVG



1975
Ouverture du premier refuge pour femmes battues

1978
Extension de la qualité d'ayant droit d'un assuré social à la personne vivant maritalement avec lui

1980
Le viol est requalifié en crime par la loi du 23 décembre 1980 relative à la répression du viol et de certains attentats aux mœurs

1980
Première femme élue à l'Académie française (Marguerite Yourvenar)

31 décembre 1982
Remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale

13 juillet 1983
Loi Roudy établissant l'égalité professionnelle. Elle interdit de fait toute discrimination fondée sur le sexe

1988
Mise sur le marché du RU-486, pilule abortive

1989
La loi d'orientation s'engage à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, création des commissions départementales d'action contre les violences

1990
Reconnaissance du viol entre époux

1992
Loi sur le harcèlement sexuel

8 janvier 1993
Autorité parentale conjointe, quelle que soit la situation des parents

27 janvier 1993
Loi Neiertz créant le délit d'entrave à l'IVG

6 juin 2000
Loi sur l'égal accès aux mandats électoraux et instauration de la parité

2000
Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, renouvelée le 29 juin 2006 ; dès les années 2000, l'égalité filles-garçons apparaît parmi les cinq priorités des systèmes éducatifs européens

2000
Actualisation des lois de 1967 et de 1975

9 mai 2001
Loi Génisson (actualisation de la loi de 1983)

4 juillet 2001
Loi sur l'IVG et la contraception

2001
Plan d'action gouvernemental « En cas de violences, brisez le silence »

2002
Le Code du travail instaure le congé de paternité indemnisé d'une durée de 11 à 18 jours

2003
Loi sur le nom transmis aux enfants. Les parents peuvent choisir : le nom du père, le nom de la mère, le nom des deux parents accolés

23 avril 2005
Code de l'éducation – article L121-1 relatif à la mixité et à la mission d'information des écoles, collèges et lycées sur les violences et à l'éducation à la sexualité

2006
Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

4 avril 2006
L'âge légal du mariage des filles est désormais aligné sur celui des garçons (18 ans)

2007
Obligation de la parité dans les listes pour les scrutins municipaux

9 juillet 2010
La loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, prévoit une information consacrée à la lutte contre les préjugés sexistes à tous les stades de la scolarité

2010
Les conseils d'administration et les conseils de surveillance des entreprises cotées et des entreprises publiques devront compter au moins 20 % de femmes en 2014 et au moins 40 % en 2017

2013-2018
3^e convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

2014
Najat Vallaud-Belkacem, première femme ministre de l'Éducation nationale



2014
Loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

- Le droit au savoir
- L'égalité professionnelle
- L'égalité dans la famille et le couple
- Le droit à la santé
- Les droits politiques
- La lutte contre les violences faites aux femmes

CREDITS PHOTO
1792 - © Bridgeman Images
1868 - © Canopé CNDP Musée national de l'Éducation
1876 - © Maurice-Louis Branger/Roger-Viollet
1881 - © Canopé CNDP Musée national de l'Éducation
1900 - © Roger-Viollet
1936 - © Bibliothèque Marguerite Durand/Roger-Viollet
1938 - © The Hobbach/Aschow/Leenage
1944 - © Agence Interspress/Bibliothèque Marguerite Durand/Roger-Viollet
1947 - © Henri Mactoux/Roger-Viollet
1965 - © Canopé CNDP Musée national de l'Éducation
1972 - © Jacques Cullinier/Roger-Viollet
1975 - © Farabola/Leenage
2014 - Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche